



Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Invitation à l'Assemblée Générale de RSN jeudi 12 août 2021

Montalivet, le 29 juillet 2021

Chers membres et ami.e.s de notre association,

Avec cette lettre nous aimerions vous inviter à notre AG du 12/08/2021 à l' « **Hexagone** ».

Cette AG va être tenue en plusieurs parties :

- **A 9h30** Convocation
- **A 10h00** une **Assemblée Générale Extraordinaire** – réservée aux membres de RSN à jour de leur cotisation – qui va voter une modification des statuts concernant l'élection d'une nouvelle président/d'un nouveau président.
- **A 10h30** l'**Assemblée Générale Ordinaire** – ouverte à tout le monde – avec l'ordre du jour ajouté au suivant.

Pour acquérir le **droit de vote** aux 2 AGs vous avez plusieurs possibilités pour payer votre **cotisation 2021**:

- par chèque ou en espèces chez Hilary Price (Polynesie 100), Hannes Linck (Soleil 27), Lucile Toussaint (Atlantique 65) ou Michèle Dumontier (Médoc 23) ou
- sur notre site www.respect-sante-nature.fr par HelloAsso.

La plupart des membres du CA actuel est prêt à se présenter comme candidat.e pour le nouveau Conseil Administratif. Ces candidat.e.s vous invitent à les rejoindre pour l'élection du 12 août. Vous pouvez vous porter **candidat.e au CA** dès maintenant aux adresses ci-dessus ou en contactant notre président Marc Galliot par tél. 06 60 05 77 90 ou email marcogalliot@hotmail.fr ou lors de l'assemblée. Nous serons ravi.e.s de vous souhaiter la bienvenue et de développer le futur de RSN avec vous !

Si vous souhaitez participer activement à notre Assemblée :

- Soumettez-nous les questions/problèmes que vous souhaiteriez voir traiter dans le futur
- Envoyez-nous les questions que vous voulez poser au nouveau directeur du CHM lors de notre AG. Elles lui seront transmises à l'avance dans un souci d'efficacité des échanges lors de l'AG

COVID 19 : afin de mieux protéger l'ensemble des personnes présentes, nous avons décidé de tenir l'AG dans une salle plus grande : l'Hexagone. Cette salle nous permettra de respecter les distances nécessaires. Vous aurez du gel désinfectant à votre disposition.

ATTENTION: Le port de masque sera obligatoire à l'Assemblée !

Contact RSN : Mail : respect-sante-nature@outlook.fr, tél. : 06.60.05.77.90, internet : <http://respect-sante-nature.fr>
Adresse postale : RESPECT-SANTÉ-NATURE, M. GALLIOT, 139 bd. Jean Jaurès, 92110 Clichy La Garenne
Au CHM : chez Hannes LINCK, Soleil 27 (avec boîte aux lettres)

Si vous ne pouvez pas assister à notre Assemblée, merci de donner **procuration** à un membre qui pourra participer à l'aide du formulaire joint à cette lettre.

Pour ceux qui ne sont pas encore membres de RSN nous avons ajouté le **bulletin d'adhésion** à cette lettre.

Cher.e.s ami.e.s, nous nous réjouissons à l'avance de votre participation à notre Assemblée !

Salutations naturistes

Pour le bureau et le CA

Marc Galliot, président

Ordre du jour prévu :

10h00 – Assemblée Générale Extraordinaire :

seulement pour les membres à jour de leur cotisation !

- Salutation par le président
- Explication de la raison pour l'AGE
- Proposition et discussion d'un changement des statuts
- Vote pour ou contre ce changement

10h30 – AG ordinaire

avec tou.te.s les intéressé.e.s

- Bienvenu aux nouveaux.elles venu.e.s
- Rapport d'activités par le président
- Rapport des finances par la trésorière
- Discussion et quitus accordé sur le bilan d'activités de RSN
- Election du CA
- Présentation et discussion de nos revendications pour un meilleur CHM
- Discussion : La parole au public

13h00 – Pot de l'amitié